

Association : Groupement d'achats de Montreuil-sur-Ille.

Règlement intérieur :

Adhésions :

Une adhésion est prise pour un foyer (famille, personne seule, colocation).

Les personnes intéressées ont le choix entre 2 types d'adhésion :

- Adhésion famille : €

- Adhésion individuel pour une personne seule : €

Une adhésion est valable pour l'année civile en cours.

Taches à se répartir au sein des adhérents :

Référent-e-s par produits, groupe de produits ou producteur : en charge des relations avec le producteurs ou la productrice, de la prise des commandes auprès des adhérent-e-s, de la commande auprès du producteur ou productrice, de la réception et de la distribution.

Trésorerie : en charge des relations avec la banque, du paiement des facture, suivi des compte, vérification des paiements.

Gestion du site Internet de prise de commande : gestion du site, de l'hébergement, aide à la prise en main des adhérents.

Information des nouveaux adhérent-e-s et personnes intéressées : accompagnement des nouveaux et intéressées, renseignements.

Gestion du fichier adhérents et de la mailing list

Invitation aux réunions et ordre du jour

Compte-rendu des réunions CA et AG.

Réunion du conseil d'administration :

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à tous les adhérent-e-s. Si un vote est réalisé, seul-e-s les membres du conseil d'administration élu-e-s en assemblée générale peuvent voter.